



Licenciement économique salaire non payé

Par **ChrisTbt**, le **06/10/2023** à **11:33**

bonjour, je suis licencier économique depuis le 19 septembre date de fin de la période de réflexion du csp que j'ai accepté
Suite à cela j'ai reçu certains documents de fin de contrat
Mon certificat de travail et Ma fiche de paie
je n'ai pas eu d'attestation pole emploi ils m'ont dit que c'est pole emploi qui fait le reste comme j'ai accepté le csp
net je n'ai pas eu de solde de tout compte mon employeur me dit que la dernière fiche fait office de solde de tout compte et que comme il ne sont pas encore passé en jugement le paiement du salaire se ferait après sous 10 jours par le fond de garantie des Salaires or je n'ai toujours pas reçu de salaire et je ne sais même pas quand ils vont soit disant passer en jugement ..
Qui croire en attendant je n'ai toujours pas reçu mon salaire
Que faire ?
cordialement
rnrn